



FÉDÉRATION C.F.T.C.

Chimie Mines Textile Energie

Secteur Mines

Freyming-Merlebach, le 10 février 2015

Commission de l'offre de soins du 28 janvier 2015

Ordre du jour :

- 1- Plan national d'action de prévention et de santé publique 2014/2015
- 2- Evaluations externes des établissements et services médicaux-sociaux
- 3- Restructuration et mise en conformité de la maison de santé et cure médicale pour personnes âgées la Manaie
- 4- Note d'information sur les budgets rectificatifs 2014 des SSIAD de la CARMi Sud Est
- 5- Note d'information sur la décision modificative N°2 la de polyclinique Sainte Barbe de Carmaux
- 6- Note d'information relative à l'ouverture de l'EPAD de Pampelonne

Après une belle présentation du plan de prévention et de santé, on peut dire que ce plan est ambitieux et on ne peut qu'approuver une telle initiative, car plus que jamais nous ne faisons plus assez de prévention. Dans un passé pas si lointain, le régime a été à l'origine de pas mal de prévention, chose que nous avons un peu oubliée. Suite à cette présentation, un long débat s'instaura. Le Président proposa que cette question soit revue, étant donné que ce sujet apporte beaucoup de réflexion.

Evaluations externes des établissements et services sociaux :

Rapport d'analyse des évaluations externes sur :

- Des 6 foyers logements de la CARMi du Nord Pas de Calais
- Des 4 SSIADS de la CARMi de l'Est
- Des 4 SSIADS de la CARMi Sud-Est
- Des 2 SSIADS de la CARMi Sud-Ouest

Un délai supplémentaire a été accordé par l'ARS Bourgogne et l'ARS Rhône- Alpes à CARMi Centre-Est pour les évaluations externes des établissements médicaux sociaux .De même, un délai a été accordé par l'ARS du NPDC pour 2 EHPAD et des 2 SSIADS de la CARMi.

Dans l'ensemble, tous les établissements sont bien tenus et organisés, mais ont aussi besoin de quelques travaux de rénovation, vu l'état vétuste pour certain.

CARMi du Nord Pas de Calais : L'évaluation externe a porté sur les six foyers logements de la CARMi. Elle a montré une direction et un personnel soucieux de progresser et de mener une démarche qualité basée sur le principe de l'amélioration continue. Les résidences sont bien tenues et organisées, cependant de nombreux travaux d'entretien et de mise en conformité doivent être réalisés par le propriétaire.

CARMi de l'Est : L'évaluation externe menée en parallèle sur 4 SSIAD a permis de mesurer la dynamique mise en place depuis plusieurs années. Le rôle et la place des soignants des SSIAD , s'ils sont bien identifiés par les partenaires, mériteraient d'être développés, afin d'exploiter et de totalement mettre en valeur les compétences

des agents (utilisation d'outils et d'échelles de mesure, prise de tension, analyse des risques et des situations.). Les conclusions de cette première évaluation externe sont donc très positives. Si les outils restent encore à mettre place, la dynamique est engagée et les évaluateurs encouragent les services à poursuivre ce travail.

CARMI du Sud-Est : Malgré le peu de recul depuis l'évaluation interne, les évaluateurs ont noté une dynamique forte autour de l'amélioration de la qualité. Les plans d'action sont lancés, les SSIAD sont encouragés à les mettre en œuvre et à les suivre dans le temps. Pour les quatre SSIAD, il n'y a aucune préconisation prioritaire pouvant entraîner un facteur de risque pour l'utilisateur.

CARMI du Sud-Ouest : Pour les deux SSIAD, l'évaluateur n'a émis que des propositions ayant pour objectif une amélioration du fonctionnement. Il n'y a aucune proposition ayant une incidence directe sur l'accompagnement ni aucune préconisation prioritaire pouvant entraîner un facteur de risque pour l'utilisateur.

Clinique Sainte Barbe : On peut assister à une nette remontée au niveau financier ; en effet, nous sommes passés de 2 millions d'euros déficitaires à 800 000 euros.

L'ouverture de l'EHPAD de PAMPELONNE :

Le 5 janvier 2015 l'Etablissement recevait ses premiers résidents. Ce projet est le fruit du partenariat conclu entre la CANSSM, le Conseil Général du Tarn et l'AGIR 81 ; L'Etablissement est le cinquième EHPAD relevant du Régime Minier et le tout premier géré par la CARMI du Sud-Ouest.

Gilbert LECHARDEUR